

FO CPF

CB/Déclaration préliminaire

CCE du 12 février 2018



Déclaration à annexer au nom de la délégation FGTA FO au Comité Central d'Entreprise de CARREFOUR PROXIMITÉ FRANCE

Déclaration :

En ma qualité de Représentant Syndical Force Ouvrière au Comité Central d'Entreprise Carrefour Proximité France je porte à votre attention notre profond désarroi face au plan social annoncé le 23 janvier dernier qui annonce une vaste restructuration d'envergure.

L'angoisse gagne les salariés de notre entreprise, ce projet de fermeture de sites provoque un choc social d'importance, avec des licenciements en masse.

Les politiques commerciales, tarifaires, d'assortiments inconséquentes et hasardeuses des directions successives et **d'une gouvernance d'entreprise menée au seul profit de l'actionariat au détriment d'une cohérence commerciale économique et d'investissements va laisser plusieurs milliers de salariés sur le carreau !**

Petit rappel, l'enseigne DIA anciennement ED L'ÉPICIER qui appartenait déjà à CARREFOUR avant 2011 se voit être vendue par le groupe CARREFOUR.

Poussés en 2011 par certains actionnaires comme colony capital et Bernard Arnaud, Carrefour décide de vendre l'entreprise de 14 000 salariés à l'enseigne espagnole par le biais d'un SPIN OFF qui leur permet d'amasser 4 milliards d'Euros.

N'est-il pas pour le moins curieux que les actionnaires se comportent en prédateurs **envers Celles et Ceux qui donnent leur vie, leur force de travail, leur santé, leur connaissance, leur intelligence à l'entreprise**, justement pour faire fructifier leur avoirs, alors que les salariés ne sont pas responsables des déboires commerciaux et économiques des erreurs de management et de stratégie ?

Le capital prospère sur l'infortune de ceux qui font sa richesse.

Nous sommes résolus et déterminés, à ce que Carrefour Proximité France ne serve pas d'ajustement social, entre délocalisation de gestion du parc et fermetures de sites en laissant **les salariés de la PROXI sur le carreau, sans perspectives d'avenir.**

Nous déplorons que **la financiarisation de l'actionariat de Carrefour**, associée aux logiques trop souvent « court-termistes » des dirigeants passés et actuels, servent à Proxi **de**

DÉCLARATION FO

FO CPF

CB/Déclaration préliminaire

CCE du 12 février 2018

prétexte à des réorganisations managériales et sociales dont les salariés parmi les plus fragiles font les frais .

La gouvernance actuelle de notre entreprise devra, en toute état de cause, répondre socialement et juridiquement de sa responsabilité dans le fait qu'aujourd'hui du fait de ces orientations, 2300 salariés sont congédiés **sans qu'à aucun moment on ne se soit interrogé pourquoi et comment n'a été préalablement mise en œuvre le plus petit commencement d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois qui aurait pu limiter la casse sociale** dans laquelle vous plongez nos familles.

Les sièges ne sont pas épargnés non plus dans le nouvel agencement du plan Bompard, une fois **de plus**, et c'est coutumier, ce sont les salariés qui paient de leurs emplois le poids des maux et le choc des remèdes, précipitant des familles dans la précarité.

RESPECTEZ NOS EMPLOIS ET NOTRE DIGNITÉ disent nos collègues de travail !

FORCE OUVRIÈRE ne fera aucune concession **sur l'exigence de responsabilités sociale que les salariés sont en droit d'attendre et sur la portée effective et contrôlable** des mesures **sociales d'accompagnement** prisent par la Direction,

Mesures qui devront être **particulièrement exemplaires** sur le maintien dans l'emploi.

Cette déclaration sera intégrée au Procès Verbal de cette réunion, et transmise au groupe Carrefour.

Pour et au nom de Force Ouvrière.

Cyril BOULAY

Représentant Syndical au CCE

2018

Ce jour du 12 février

DÉCLARATION FO